

Pour publication immédiate

Titre : La ministre Vien sur des panneaux routiers

Trois-Rivières, le 21 février 2011 : La Table régionale des organismes communautaires du Centre-du-Québec et de la Mauricie (TROC-CQM) a trouvé un autre moyen pour interpeller la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Dominique Vien.

Depuis une semaine, deux grands panneaux routiers affichent le slogan « Vien nous aider ». Un panneau est situé le long de l'autoroute 20 en direction de Québec à la hauteur de Sainte-Eulalie, près de Victoriaville. L'autre panneau est situé sur l'autoroute 40, au cœur de la ville de Trois-Rivières un peu avant le kilomètre 199, en direction de Montréal.

La TROC-CQM mène, depuis octobre 2010, une mobilisation pour convaincre la ministre Vien d'investir 15 millions \$ dans les 220 organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Plusieurs actions ont été tenues dans le cadre de « Vien nous aider » : 9 manifestations en novembre et décembre 2010 réunissant 1 200 personnes, 50 banderoles affichées sur autant d'édifices de La Tuque à Drummondville, 478 publicités à la télévision trifluvienne et dans des médias écrits locaux, rencontres avec des conseillers politiques, des députés, un sous-ministre et la ministre Vien, interpellation de la ministre Vien à l'Assemblée nationale (période des questions).

La TROC propose à la ministre de mener une recherche conjointe pour démontrer l'impact des groupes communautaires sur la santé des gens, d'une part, et sur la diminution du recours aux services publics par les personnes aidées par le communautaire.

Récemment, le député de Nicolet-Yamaska a déclaré qu'il demanderait à la ministre Vien de répondre aux demandes de la TROC parce que le financement des organismes communautaires n'est pas, selon lui, une dépense mais bien un investissement.

La TROC-CQM espère que la ministre, dans ses nombreux allers-retours Québec-Montréal en limousine, verra les panneaux routiers et posera un geste concret.



Le sous-financement des groupes communautaires est évalué à 15 millions \$. Depuis deux ans, les subventions sont gelées par le ministère. L'Agence Mauricie-Centre-du-Québec dit ne plus avoir de marges de manœuvres pour améliorer le financement du communautaire. Selon le ministère, il y aura un gel des subventions pour encore trois autres années.

Dans une étude indépendante intitulée « Pour un monde meilleur », on apprend que les groupes communautaires sont aussi importants qu'un médecin ou un hôpital pour plusieurs personnes recourant à leurs services.

En 2010, les 220 organismes communautaires du Centre-du-Québec et de la Mauricie aidaient 26 000 personnes âgées, nourrissaient 20 000 personnes, intervenaient auprès de 16 000 jeunes, soutenaient 9 000 personnes handicapées et parents d'enfants handicapés et hébergeaient 2 000 personnes. 15 000 bénévoles et 1 850 employés consacrent 3 millions d'heures à aider 100 000 personnes parmi les plus vulnérables de notre société et de nos deux régions.

- 30 -

Source : Renaud Beaudry 819-371-5957

